



Le Bulletin

INFOS COTE D'OR

cgt.021@cp.finances.gouv.fr

Mai-Juin 2004

Numéro 70

Dans ce numéro

- 1 CHS du 6 avril 2004.
- 2 Vos représentants CGT.
- 3 CTPL du 16 avril 2004.
- 4 Bulletin d'adhésion.

CHS du 06/04/2004

Pour cette première réunion de l'année du CHS (Comité Hygiène et Sécurité), des crédits ont été accordés pour les travaux et achats suivants dans les services du Trésor en Côte d'Or :

- Remplacement d'extincteur à la Trésorerie d'Auxonne.
- Achat d'un poste portatif « travailleur isolé » pour le gardien de la TG.
- Un éclairage à détection pour l'entrée du poste de Saint Jean de Losne.
- Le rajout de rampes d'escalier à la TG et à l'annexe Rue de Suzon.
- Dératisation du jardin intérieur de la TG.
- Un sèche-mains pour la Trésorerie de Sombornon.
- Des stores et 40 ventilateurs pour divers postes comptables.
- 70 Repose-pieds ergonomiques.
- Un fauteuil spécifique pour un agent ayant produit une demande auprès du médecin de prévention.
- 2 exercices d'évacuation de la Trésorerie Générale supervisés par l'Association de Formation Sécurité et Secourisme.

De plus, des opérations inter-directionnelles concernant tous les agents du ministère ont été acceptées, elles concernent la reconduction des stages de conduite Centaure et l'expérimentation d'un audit de conduite pour les personnes ayant répondu au questionnaire sur la Sécurité Routière.

La dotation 2004 du CHSDI est de 186.519 € à répartir entre les différentes directions du Ministère des Finances en Côte d'Or.

La plupart des opérations retenues ont fait l'objet de demandes sur les **cahiers Hygiène et Sécurité** des services. N'hésitez donc pas à vous en servir.

Les représentants CGT au CHS regrettent néanmoins l'attitude des représentants de la DGI. En effet, ceux-ci ont passé la séance à essayer d'imputer au CHS les dépenses envisagées pour la réfection d'une grande partie de l'immeuble de la Boudronnée, envisagée dans le cadre d'une réforme impopulaire auprès des agents. Les règles de courtoisie en vigueur au CHS n'ont permis que d'obtenir l'ajournement de ce dossier pour la prochaine réunion. Il va sans dire que la même présentation lors d'un futur débat ne pourra qu'entraîner un refus absolu de la part des élus CGT. **Le CHSDI est inter-directionnel et ne doit pas être la vache à lait d'une Direction plus soucieuse d'épargner ses enveloppes budgétaires que ses agents.**

Nous y veillerons !

CONTACTS

Vos élus CGT en CAP :

Agents de recouvrement (AR-ARP2-ARPI) : PETEY Marie-Claude (TG Dépôts), GONTHIER Patrice (T. CHU), CHOUMETTE Dominique (TG Recouvrement-Gestion), BAILLY Catherine (TG-Pensions), LOMBARD Sylvie (TG Suppléance), FERRACHAT Marie-Françoise (TG-Pensions).

Contrôleurs : MONIN Pierre-Yves (TG-DI), BOURDIN Arnaud (TG-DI), CLERE Jean-Claude (TG DI), PETIT René (TG Suppléance).
Inspecteurs : GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française), ANGLADE Pierre (TG-DI).

Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG-DI 03-80-59-26-66), GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française 03-80-75-82-31), BAILLY Catherine (TG-Pensions 03-80-59-26-97), CLERE Jean-Claude (TG DI 03-80-59-26-09).

Vos représentants CGT au Comité Hygiène et Sécurité (CHS) et Comité Action Sociale et Sanitaire (CDASS) :

BOURDIN Arnaud (TG-DI 03-80-59-26-14) au CHS et SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve 03-80-54-07-20) au CDASS.

CTPL du 16 avril 2004

A l'ordre du jour du dernier Comité Technique Paritaire Local (CTPL) figuraient le rapport d'activité 2003 des services du Trésor, le bilan de la formation professionnelle 2003, des modifications de protocoles ARTT et la fermeture des postes comptables le vendredi 12 novembre.

➤ **Rapport d'activité 2003 des services du Trésor :**

Au niveau des effectifs, le TPG a précisé qu'il y avait 5 vacances de postes à ce jour.

Lors de ce rapport, le TPG a annoncé quelques projets de rénovation des locaux : T. Dijon Municipale en 2004/2005, T. Précy en 2004, T. Is sur Tille, T. Nuits Saint Georges en 2005 et construction d'un bâtiment pour la TG sur le parking actuel rue de Suzon. Sur ce dernier point, la CGT a demandé que le problème du parking soit pris en compte dans le projet.

En ce qui concerne le DI, les Pensions devraient être regroupées pour l'ensemble de la France à Dijon.

Pour les installations de micro-ordinateurs dans les postes et services, la CGT a souligné le sous-effectif du service des CMIB dont les attributions ne cessent de croître. La CGT a demandé des moyens humains supplémentaires afin que les nouveaux matériels livrés soient opérationnels rapidement.

➤ **Bilan de la formation professionnelle 2003 :**

Il a été demandé que les personnes ayant suivi des formations bureautiques il y a quelques années puissent à nouveau s'inscrire à de telles formations car l'accès aux logiciels de bureautique pour chaque agent est très récent.

➤ **Modification du protocole ARTT de la Trésorerie de Is sur Tille :**

Le passage, effectif au 1^{er} mai 2004, à 37h sur 4,5 jours a été adopté à l'unanimité.

➤ **Modification du protocole ARTT du DI :**

A l'unanimité, le cadencement des jours ARTT au DI est supprimé à compter du 1^{er} mai 2004. La CGT se félicite de ce **retour à la raison de la Direction**. En effet, la CGT avait dès 2001 condamné ce système préjudiciable consistant à ne pas faire confiance aux personnels.

➤ **Modification des horaires de la Trésorerie de Montbard :**

Les changements, effectifs au 1^{er} mai 2004, des heures d'ouverture au public (9h00/12h00 et 13h30/16h00) et des horaires variables (nouvelle plage fixe : 9h00/11h30 et 13h30/16h00) ont été adoptés à l'unanimité.

➤ **Modification des horaires de la Trésorerie de Semur en Auxois :**

Le changement, effectif au 1^{er} mai 2004, des heures d'ouverture au public le mercredi après-midi (13h00/16h00) a été adopté à l'unanimité.

➤ **Modification des horaires de la Trésorerie de Dijon Banlieue :**

Le changement, effectif au 1^{er} mai 2004, des heures d'ouverture au public (9h00/12h00 et 13h00/16h00) a été adopté à l'unanimité.

➤ **Fermeture des postes comptables le vendredi 12 novembre :**

Seule la T. de Beaune n'a pas eu l'autorisation du TPG de fermer le vendredi 12 novembre malgré la demande des personnels. La CGT a souligné le caractère discriminatoire de cette décision qui touche également les personnels de la TG et des Trésoreries de Dijon. Le TPG a renouvelé sa position rigide à l'égard des fermetures de la TG et des postes urbains. Le vote des fermetures des Trésoreries autres que celle de Beaune s'est fait à l'unanimité. En revanche, pour la Trésorerie de Beaune, **seule la CGT a soutenu les personnels en s'opposant à la position du TPG** (FO a refusé la fermeture et a voté avec l'administration alors que CFDT et CFTC s'abstenaient). Par ailleurs, la CGT a demandé une nouvelle fois que soit organisée une consultation de l'ensemble des personnels de la TG afin de connaître leur position sur les ponts dits naturels. Le TPG refuse de s'engager dans cette procédure sans doute par crainte d'être désavoué par une forte majorité des agents.

➤ **Fourniture d'un exemplaire de l'ouvrage Brolles aux Trésoreries du secteur local :**

La CGT a rappelé au TPG son engagement de fournir tous les 2 ans un exemplaire de la dernière édition de l'ouvrage Brolles aux Trésoreries du secteur local. Cette demande a été satisfaite quelques jours plus tard mais il a fallu tout de même une nouvelle intervention de la CGT pour que les Trésoreries en gestion conjointe ne soient pas oubliées.

BULLETIN D'ADHESION

(à retourner à l'un des représentants CGT de Côte d'Or)

NOM et PRENOM :

AFFECTATION :

GRADE : **ECHELON :**